



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LIGUE LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE

### Association

Ligue Réunionnaise de  
Tennis de Table

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU  
Secrétaire

Téléphone  
0692 66 65 82

Courriel  
secretaire@lrтт.гe

Adresse secrétariat  
25 rue Benjamin Hoareau  
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social  
1, route de la Digue  
97490 STE CLOTILDE

Site Internet  
www.lrтт.гe

Page Facebook

Agrément Ministériel

Siret  
40900277100015

Code APE  
9312Z

RNA  
W9R1002606

Code APS

**DATE : samedi 16 janvier 2021**

**LIEU : CROS de La Réunion, 20 rue Philibert Tsiranana, 97490 STE CLOTILDE**

**HORAIRE : 14 h 35**

**PRESENTS :** Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Fabrice BALAZI, Lyne-May CHELLIER, Marc DUBOURDIEU, Mickaël HA-SUM, Jean-Marc JACQUES, Thomas MONDON, Christophe MOUQUET, Manandraïbe RASANDISONA, Yannick SIGISMEAU, Daniel THURIES, Jessie VERBAR, Alexandre VILLENDUUIL

**EXCUSES :** Gwendoline DUBOIS, Kim METE

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion du Conseil de Ligue. Elle ouvre les débats à 14 h 35

### 0. Retour sur les points abordés lors du CL du 30/10/2020

#### Commissions statutaires :

- Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) : inoccupé
- Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation (et du développement) (CREF) : Thomas MONDON
- Commission Régionale Médicale (CRM) : Jean-Bernard SELLY

#### Commissions complémentaires :

- Commission Sportive Régionale (CSR) : Christophe MOUQUET, Fabrice BALAZI, Sébastien MAILLOT, Yannick SIGISMEAU
- Commission Statuts et Règlements : Marc DUBOURDIEU, Mickaël HA SUM, Christophe MOUQUET
- Commission Féminines : Gwendoline DUBOIS, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Lyne-May CHELLIER, Jessie VERBAR
- Commission Communication : Jessie VERBAR, Lyne-May CHELLIER, Julien GAUDET

#### Autres instances :

- Jury d'Appel Régional : Daniel THURIES, Jean-Marc JACQUES, Gérard DAVID, François DELLA BIANCA, Alexandre VILLENDUUIL
- Instance Régionale de Discipline : Jean-Pierre de ROBERT MONTAL, Philippe ANSIAUX, Gérard DAVID, Gwendoline DUBOIS, Laurent PEQUIN
- Mérite Régional : Manandraïbe RASANDISONA, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, Marc DUBOURDIEU

#### Missions :

- Haut Niveau Régional : Maxime MYKOLOW, Julien GAUDET, Thomas LE BRETON, Mathieu OPEZZO
- International : Jean-Marc JACQUES

**Situation 2020 :** le déroulement de la période octobre/décembre a été conforme à nos attentes malgré de nombreuses craintes liées à la situation sanitaire. Les clubs de La Possession et des Aiglons d'Orient ont parfaitement assuré l'organisation des Critériums.

**Subventions 2020 :** des achats ont été engagés afin de tenir nos engagements en matière de subventions annuelles. Il y a eu l'opération numérique, l'achat de matériels d'initiation pour les clubs, 6 tables Cornilleau, 2 hygiaphones et du matériel de désinfection. Nous n'avons pas avancé sur les tables d'arbitrage (et leur fabrication), ni sur les kits d'arbitrage.

*Organisation de séminaires de réflexion : il ne nous a pas été possible de proposer cette action en 2020. Nous aborderons ce point marqué à l'ordre du jour de ce Conseil de Ligue.*

*Dispositif « e-pass-ping » : nous n'avons eu aucun retour des clubs sur ce sujet.*

### **1. Adoption du compte-rendu du Conseil de Ligue 30 octobre 2020**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **2. Agrément des nouveaux licenciés, validation des clubs**

2/12

A ce jour la Ligue compte 364 licenciés (489 licenciés, - 25 % à pareille époque la saison passée et 466 licenciés en 2018) et 12 clubs. Les licences sont agréées.

### **3. Bilan de la première phase de la saison sportive**

La FFTT en laissant le soin aux Ligues d'organiser leurs compétitions, en fonction des situations locales, nous a permis de pouvoir assurer une bonne partie de la première phase sportive : championnat par équipes, 2 Critériums, challenge CIC du club de La Possession. Notre phase a débuté le 3 octobre.

Cependant certaines compétitions ont été annulées : TOP Dames et Hommes, TOP Jeunes, Challenge Jeunes.

L'action Ping au Féminin a elle-aussi été annulée, tout comme l'action commune pour le Téléthon.

On a enregistré une chute dans le nombre d'équipes engagées en départementale. On déplore aussi de trop nombreux forfaits d'équipes pour cette phase 1 (6) et une situation ayant entraîné une erreur de composition d'équipe (2 joueurs non qualifiés dans un match de barrage de départementale).

113 joueurs se sont présentés au tour N°1 des Critériums. Ce n'est pas si mal que ça et l'on sent un retour des licenciés à la compétition (hausse de participants au tour N°2 des Critériums, 140).

Certains clubs se sont inquiétés de la qualification à la N3 des championnats de France par équipes. Tant que nous pouvons jouer, c'est bien à l'issue de la deuxième phase du championnat que sera désigné notre représentant. Si d'aventure le championnat était annulé (impossibilité de mener à terme la phase 2), c'est le champion « d'automne » (de la phase 1) qui serait désigné champion de La Réunion 2020/2021.

Nous avons dû adapter en urgence une règle de participation des joueurs pour les rencontres de barrage de départementale. La réglementation réclamait d'avoir participé

à deux rencontres dans la phase. Mais comme le nombre de rencontres était particulièrement restreint (3), nous avons aménagé la règle pour ramener le nombre de rencontres obligatoires de 2 à 1.

Les clubs ont compris cette modification dans l'ensemble. Elle s'est prise dans l'urgence et a été actée par la commission sportive.

3/12

**Attention :** à la demande de la FFTT, les commissions sportives des Ligues ont été particulièrement bienveillantes lors des reports de rencontres et/ou lors des changements d'horaires et de lieux de compétition.

Pour cette deuxième phase, les raisons de reports seront à nouveau étudiées avec toutes les restrictions réglementaires nécessaires, par la CS.

De même on rappelle que l'outil SPID doit être utilisé pour les modifications d'horaire et de jour de rencontre (toujours avant la date prévue).

On précise à nouveau que c'est à un club qui ne peut recevoir dans sa salle de trouver un autre lieu de rencontre. En dernier recours, c'est le club devant se déplacer qui reçoit (consignes fédérales après questionnement).

Un débat s'ensuit au sujet de différents points de règlements concernant l'ordre des parties dans les poules ou encore l'ordre des rencontres par équipes dans une division.

Pour le premier point, **il est bien attendu que les joueurs d'un même club doivent se rencontrer en premier dans une poule.**

Même constat pour les championnats par équipes (deux équipes d'un même club se rencontrent au premier tour). Les équipes sont ensuite rentrées en fonction du classement précédent (de phase ou de saison). SPID donne automatiquement la composition. Il est possible toutefois d'inverser manuellement des rencontres.

Certains clubs s'inquiètent du nombre de montées/descentes entre les divisions R1, R2 et R3. Une montée/descente à chaque phase, deux ... ? Une des difficultés rencontrées ces deux dernières années a été de composer des divisions (en particulier la R3) en respectant toutes les contraintes réglementaires (équipes qui ne peuvent pas monter, nombre d'équipes d'un même club dans une poule, ...). Réduire les passages à une seule équipe au lieu de deux, permet de proposer plus facilement des divisions qui répondent aux attentes réglementaires fédérales.

De même le fait de scinder la R1 en phase 2 en deux groupes A et B peut être critiquable. Existe-t-il une véritable équité sportive pour le club de R2 accédant à la R1 en phase 2 ? Ce dernier point a été soumis à la FFTT qui nous a répondu que cette mesure ne pouvait être prise que pour la R1, comme cela a été appliqué.

Au-delà des différentes interrogations qui peuvent survenir, des désaccords éventuels des clubs, il est rappelé que les règlements, s'ils s'efforcent d'être appliqués pour au moins une saison sportive complète, ne sont jamais fixés éternellement. Ils sont appelés à être modifiés, à évoluer, **à la demande de la CS ou des clubs**, après étude, consultations, décisions de la commission sportive puis passage en Conseil de Ligue. Il suffit juste de proposer ses idées à la commission sportive qui instruira les demandes.

Nous avons constaté beaucoup de forfaits lors de cette première phase dans le championnat par équipes. L'explication principale avancée vient de l'engagement moindre des joueurs dans cette compétition. D'autres facteurs peuvent entrer en jeu comme la réticence de parents à se déplacer pour accompagner des équipes de jeunes à l'autre bout de l'île, en particulier en Départementale. Une sectorisation des Départementales, envisagée, poserait d'autres problèmes (comme par exemple le nombre d'équipes d'un même club dans une poule).

L'ensemble de la salle s'inquiète de comportements pour le moins abusifs de nombreux joueurs lors des compétitions ou encore du respect des consignes pourtant basiques du coaching.

On a constaté une recrudescence de cris dans les rencontres entre les joueurs ; certaines pouvant déboucher sur des altercations graves qui nuisent à minima à la concentration des tables adjacentes. Malheureusement les arbitres, jeunes pour la plupart, ou simplement non formés, n'ont pas la posture ou l'autorité nécessaires pour sanctionner ces débordements, ce qui est bien compréhensible. Les équipes de JA sont trop peu fournies pour permettre au juge de la journée de contrôler et surveiller les écarts en se déplaçant dans les travées (par exemple).

Ne peut être présent dans les rencontres individuelles, autour des aires de jeu, qu'un seul coach par joueur. De même ce n'est que ce dernier qui peut conseiller son joueur.

Un superviseur de compétition, en charge uniquement de la « surveillance » de tous ces points lors des compétitions, serait le bienvenu. Ceci oblige à la présence d'une personne supplémentaire à la table d'arbitrage.

On demande aux responsables de clubs, aux entraîneurs, aux coachs d'appliquer et surtout de bien faire passer le message à leurs licenciés. **La LRTT n'hésitera pas à sanctionner toute personne contrevenant à ces règles absolument nécessaires et très simples à respecter.**

5/12

**4. Entérinement des résultats de la phase 1 du championnat par équipes  
2020/2021**

• **REGIONALE 1**

CRESSONNIERE 1  
AIGLONS 1  
TAMPON T. T. 1  
STE MARIE T.T. 1  
AIGLONS 2  
TAMPON T. T. 2  
T.T. ST PIERRE 1  
AP PANONNAIS 1

• **REGIONALE 2**

C.P. POSSESSION 1  
CRESSONNIERE 2  
C.P. POSSESSION 2  
AIGLONS 3  
C.D.T.T. 1  
T.T. ST PIERRE 2  
TAMPON T. T. 3  
STE MARIE T.T. 2

• **REGIONALE 3**

ST PAUL OUEST REUNION TT 1  
COM 1  
AIGLONS 4  
C.P. POSSESSION 3  
TAMPON T. T. 4  
T.T. ST PIERRE 3  
STE MARIE T.T. 3  
T.T. ST PIERRE 4

• **DEPARTEMENTALE 1**

SPORTT 2  
AIGLONS 7  
AIGLONS D'ORIENT 5  
CP POSSESSION 4  
CP POSSESSION 5  
LA MONTAGNE 2  
CRESSONNIERE 3  
AIGLONS D'ORIENT 6

Le classement est entériné.

**5. Adaptation du championnat féminin**

Le championnat féminin tel qu'il était prévu pour la saison 2020/2021 a été annulé. Une nouvelle formule prise en concertation avec les responsables de clubs, la mission Haut Niveau Régional et la commission sportive est actée :

- Rencontres sur un week-end, le 12/13 mars 2021. Une journée ou deux seront nécessaires, selon le nombre d'équipes engagées. Il appartiendra à la CS de préciser cette information.

6/12

## 6. Composition de la phase 2 du championnat par équipes 2020/2021

- **REGIONALE 1**

### **GROUPE A**

CRESSONNIERE 1  
AIGLONS 1  
TAMPON T. T. 1  
STE MARIE T.T. 1

### **GROUPE B**

AIGLONS 2  
TAMPON T. T. 2  
T.T. ST PIERRE 1  
**C.P. POSSESSION 1**

- **REGIONALE 2**

**AP PANONNAIS 1**  
CRESSONNIERE 2  
C.P. POSSESSION 2  
AIGLONS 3  
C.D.T.T. 1  
T.T. ST PIERRE 2  
TAMPON T. T. 3  
**ST PAUL OUEST REUNION TT 1**

- **REGIONALE 3**

**STE MARIE T.T. 2**  
COM 1  
AIGLONS 4  
C.P. POSSESSION 3  
TAMPON T. T. 4  
T.T. ST PIERRE 3  
SPORTT 2  
**AIGLONS 7**

- **DEPARTEMENTALE 1**

**STE MARIE T.T. 3**  
**T.T. ST PIERRE 4**  
AIGLONS D'ORIENT 5  
CP POSSESSION 4  
CP POSSESSION 5

LA MONTAGNE 2  
CRESSONNIERE 3  
AIGLONS D'ORIENT  
TT ST PIERRE 5  
TAMPON T.T. 5

Légende : Montées / Descentes

7/12

Les divisions vont être rapidement intégrées à SPID.

### **7. Calendrier de la phase 2**

Vous avez été destinataires du nouveau calendrier pour la phase 2. Peu de changements par rapport à la première version fournie. De rares dates sont modifiées et des journées de regroupement jeunes ont été ajoutées.

Se posent toujours les mêmes problèmes : disponibilité des salles, composition des équipes de juge-arbitrage.

Le nouveau calendrier est adopté.

### **8. Classement Réunion**

Vous avez été destinataires du Classement Réunion pour toutes les catégories. Ce système de calcul est lourd mais sans doute le plus adapté lorsque l'on recherche à composer des stages/regroupements/sélections. Son principe n'a pas été remis en cause par la mission HNR (dont on vous parlera dans le point suivant) sachant que des wild-cards pouvaient débloquent certaines situations complexes.

Le président de la CS réexplique comment fonctionne le Classement Réunion (6 derniers résultats auxquels on enlève le plus mauvais pour chaque joueur).

Il donne aussi la raison du maintien de certains joueurs (jeunes surtout) dans le classement présenté alors qu'ils ne sont toujours pas licenciés pour cette saison : un joueur qui reprendrait une licence et la compétition retrouverait ses points dès son retour.

Fabrice BALAZI aura en charge la mise à jour du Classement Réunion.

Le Classement Réunion de cette première phase est entériné.

### **9. Présentation des propositions de la mission Haut Niveau Régional**

Le Bureau, la commission sportive et les quatre licenciés composant la commission HNR (Maxime MYKOLOW, Julien GAUDET, Thomas LE BRETON, Mathieu OPEZZO) se sont réunis en visioconférence pour aborder un certain nombre de points directement liés à l'évolution sportive de notre Ligue. Deux objectifs généraux lui ont été assignés :

- Faire progresser le niveau pongiste des jeunes réunionnais (benjamins à cadets, Filles et Garçons), en particulier celui des sélectionnés ;
- Entretenir la motivation et l'implication des sélections adultes en vue des échéances internationales qui se profilent (Jeux des îles de 2023 notamment).

Un compte-rendu de cette réunion vous a été transmis.

Nous retenons les orientations proposées lors de cette réunion.

### **10. Sortie des sélections Adultes et Jeunes**

**Jeunes** : nous n'avons pas à ce jour l'intention de participer au Championnat des Régions (il a par ailleurs été déjà repoussé dans la saison). Cependant nous gardons cette possibilité sous le coude, fonction de l'évolution de la situation en métropole.

Nous souhaitons en revanche déplacer 7 jeunes (Mixte) et deux cadres en métropole au mois de juillet. Le voyage couplerait stage et participation à des tournois.

**Adultes** : nous aimerions déplacer une équipe de 5 adultes Hommes dans un pays d'Europe au mois d'août avec les mêmes finalités que pour les jeunes (stage + participation à des tournois).

Jean-Marc JACQUES avance qu'il faut trouver des compétitions adaptées au niveau de nos joueurs et ne pas hésiter à afficher des ambitions fortes.

Les rencontres internationales sont les plus intéressantes. L'ouverture vers l'Afrique (participation à des compétitions de ce continent) est la plus attirante. Cependant les obstacles sont nombreux avant que nous puissions nous inscrire dans cette perspective ... Nous n'avons pas la chance des autres régions d'Outremer (Caraïbes, Pacifique) qui peuvent disputer des compétitions internationales, ouvertes.

La première étape consisterait à obtenir un appui fédéral fort dans ce domaine.

### **11. Actions de formation : entraîneurs, arbitrage**

Nous avons sollicité la Fédération afin qu'elle nous envoie un cadre chargé de la formation d'entraîneurs. Lors de cette mission, nous souhaiterions que soient réalisés :

9/12

- Une formation EF (5 jours), pour les AF formés par Pascale BIBAUD en 2019,
- Une formation de formateurs sur l'IC, l'AF, voire l'EF, avec les entraîneurs aux diplômes les plus élevés (afin de rendre la ligue moins dépendante sur le sujet),
- L'organisation d'une demi-journée d'information et d'échanges avec les dirigeants des clubs et la ligue (+ entraîneurs) sur les dispositifs de développement et le PSF,
- Une demi-journée sur une thématique à définir (à priori Ping 4-7 ans),
- L'organisation de plusieurs rendez-vous institutionnels visant des partenariats plus forts (USEP/UNSS, Rectorat, Conseil Régional, DRJS, CROS...), entre autres vers le monde scolaire.

Nous sommes dépendants des décisions fédérales dans ce domaine, sachant que l'équipe dirigeante a changé. Carole SEVE a été alertée. Elle a contacté Isabelle WENGEL, élue en charge de la formation. Cette dernière a transféré notre demande auprès de la DTN (Bernard BOUZIGUE et Christian GAUBERT). On verra ce qu'il en retourne.

Les dates prévues sont comprises entre le 14 et le 25 mars 2021.

Toutefois, Maxime MYKOLOW et Mathieu OPEZZO ont les diplômes et modules nécessaires pour pouvoir organiser des stages d'entraîneurs de premiers niveaux, mais aussi et surtout de permettre d'évaluer les stagiaires. Ils ont la possibilité d'officiallement valider les formations.

Nous utiliserions ces possibilités si besoin était.

**Arbitrage – Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) :** suite à la démission de Frédéric BERTHIER, nous nous retrouvons sans président de commission, il faudra le remplacer lors d'un prochain conseil de ligue.

Notre ambition est de pouvoir disposer d'au moins un cadre formateur sur le plan local, à même de pouvoir dispenser des formations en arbitrage et juge-arbitrage de premiers niveaux. Nous avons une place réservée pour une formation devant se dérouler en métropole au mois de février 2021. Mais les toutes nouvelles restrictions (septaines aller et retour) vont sans doute nous obliger à annuler notre participation.

## **12. Compte-rendu du stage de jeunes du mois de janvier 2021**

Ce stage vient de se terminer hier. Il était encadré par Max MYKOLOW, Julien GAUDET et Mathieu OPEZZO. Jessie VERBAR assurait la veille pour les féminines, la nuit.

Prévu initialement à la Plaine des Cafres, ce stage s'est finalement déroulé sur St Denis.

Le compte-rendu demande à être affiné (envoi auprès de la LRTT, de la commission sportive, des clubs) afin qu'il nous serve de base pour un futur développement de la formation sportive des jeunes.

10/12

A priori tout s'est globalement bien passé et les encadrants ont déjà trouvé des motifs de satisfaction dans l'attitude des jeunes en comparant les stages d'octobre 2020 et de janvier 2021.

Beaucoup de points restent à améliorer et certaines dimensions de la performance sportive (gestion mentale de l'évènement par exemple) sont pour le moment inaccessibles à des joueurs trop jeunes et pas suffisamment performants techniquement.

Une expérience va être menée au sein du club des Aiglons d'Orient pour un stage se déroulant dans la semaine du 18 au 22 janvier ; expérience qui sera peut-être reprise à terme avec les stages de Ligue.

### **13. Séminaires de Ligue**

Un de nos objectifs de « management » de la Ligue est de pouvoir donner le plus de latitude et de « parole » possible au Conseil de Ligue. On souhaite qu'il s'implique pleinement dans les orientations de gestion (sportive, administrative) et décisions prises. Un des moyens supplémentaires que l'on peut mettre à notre disposition est l'organisation de séminaires (sur une après-midi) pendant lesquels des groupes seraient constitués et auraient chacun une thématique à étudier avant d'apporter des propositions/solutions concrètes à présenter au Conseil de Ligue. Nous avons déjà abordé le sujet.

Nous souhaiterions programmer ce premier séminaire le samedi 5 juin 2021. Un apéro dinatoire serait pris en commun à la fin de la séance.

Différents thèmes vous seront proposés et trois d'entre eux seront retenus. A noter que des personnes extérieures au Conseil de Ligue peuvent être invitées à participer aux travaux.

La gestion de la journée pourrait être confiée à des personnes ou structures spécialisées dans ce genre d'animation de groupe : CIOI, Red Samouraï, .... selon quelques noms qui nous sont apparus.

### **14. Questions diverses**

- **Instance de discipline** : par décisions de l'instance désignée ci-avant, les joueurs Nicolas MOUNIAMA (AOR) et Fabien MESSAC (CRE) ont été sanctionnés suite à leur altercation survenue dans le championnat par équipes. Ils sont suspendus pour la première rencontre de la phase 2 du championnat par Équipes.
- **Mérite Régional** : Sandy nous a proposé la liste de quatre personnes à distinguer lors de l'AG Ordinaire : Harry GENCE (OR), Jessie VERBAR (BRONZE), Julien GAUDET (BRONZE), Maxime MYKOLOW (BRONZE).
- **Achat de récompenses** : l'action de l'année passée est à relancer. C'est Thomas MONDON qui va se charger des achats. A noter que nous ne dotons ni les Critériums, ni les TOP.
- **Rappel des décisions du CL, vote dématérialisé** : vote de la date de l'AGO de 2021, composition de l'Instance de Discipline, composition du Jury d'Appel.
- **Convention LRTT / FFTT** : nous devons absolument relancer la Fédération sur les conventions signées jusqu'à présent entre elle et nous. Ces conventions sont-elles toujours d'actualité, faut-il les faire évoluer ? Le représentant actuel des Outremers, président de la Ligue Wallis et Futuna, a posé un certain nombre de questions à la FFTT (nom du référent fédéral des Outremers, évolution des aides matérielles et en formations, signature des nouvelles conventions, ...). Nous attendons la suite.
- **Récupération du matériel de la CRA** : en attendant que cette commission soit de nouveau opérationnelle, nous devons débarrasser Frédéric BERTHIER d'une imprimante et d'un vidéoprojecteur. Ce qui est fait ce jour.
- **Stockage de matériels de Ligue** : d'une manière générale le point ci-dessus fait partie de la grande interrogation que nous avons lorsque nous devons stocker du matériel, temporairement ou sur du long terme. Nous n'avons pas de solution idéale (6 tables sont en « souffrance » à Décathlon par exemple). Le club de St Pierre va demander à l'OMS de sa ville s'il est possible d'entreposer ces tables dans ses locaux.
- **Travaux dans le local de Ligue** : le locataire actuel, le Comité de Pétanque, nous a demandé la possibilité d'effectuer des travaux de rafraichissement (murs, mobiliers). Cela a été accepté ; les travaux restant à la charge du locataire.
- **Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil de Ligue** : vendredi 9 avril 2021 à Bras-Panon (ou locaux OMS à St Pierre).

Mme La Présidente lève la réunion à 17 h.

12/12

**La présidente**

**Isabelle ALLIOT-MICHOUX**



**Ligue Réunionnaise de Tennis de Table**

- *Secrétaire général* -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 66 65 82 – Mèl. : [secretaire@lrтт.re](mailto:secretaire@lrтт.re) – Site Web : [www.lrтт.re](http://www.lrтт.re)

**Le secrétaire**

**Marc DUBOURDIEU**